

Extrait 6

SAM 7 CONTRE DC 3 : VOUS AVEZ DIT BASSE ALTITUDE ?

31 janvier 1978 :

Un Douglas DC3¹ de l'Armée tchadienne est abattu par un missile SAM 7 (ou aussi SA7) près de Faya-Largeau : 3 morts. Quarante-huit heures plus tard, un DC4 transportant près de neuf tonnes de carburant, essaie de repérer l'épave. Volant au niveau 90 (environ 3.000 mètres), il reçoit à son tour deux SAM 7. Un moteur est en feu. La perte de l'hélice du deuxième endommage le troisième. L'effet de sol seul permettra miraculeusement le crash de l'avion en feu. L'équipage sort par les fenêtres latérales du cockpit. Il sera récupéré à temps par un équipage d'hélicoptère français qui a assisté de loin à la scène.

Fin 1978 :

Le deuxième bureau de « l'opération Tacaud » fait état d'une prolifération de SAM 7 dans plusieurs régions du Tchad. Pour les avions Transall de l'opération française Tacaud, une procédure est définie : montée en spirale à la verticale de N'Djamena jusqu'au niveau 120 minimum (environ 3600 m) ; croisière normale au-dessus du niveau 150 ; descente en spirale à la destination protégée par les forces françaises.

L'Armée de l'air tchadienne est encadrée par une assistance technique militaire française. Elle met en œuvre des DC3. Compte tenu de la température, il est hors de question de faire monter un DC3 à pleine charge en spirale, jusqu'au niveau 120. À supposer qu'on y arrive, la montée nécessiterait de l'ordre de quarante-cinq minutes. De toutes façons, les aérodromes de destination ne sont pas tous protégés par les forces françaises, très loin s'en faut.

D'où l'étude : comment échapper aux SAM 7. À quelle hauteur maximum faut-il voler ?

Fin 1978 : MOUSSORO

Sachant que le temps d'acquisition gyroscopique préalable au tir du missile nécessite une visée continue d'environ cinq secondes, on utilise les guetteurs de Moussoro, garnison située sur une colline et tenue par l'Armée de terre française pour, sans qu'ils soient prévenus du secteur d'arrivée de l'appareil :

- détecter le bruit d'approche,
- détecter l'avion,
- simuler une visée de cinq secondes en continu ou simili-continu sur celui-ci.

Près de quatre heures d'essais à différentes hauteurs permettent de déterminer celle du moindre risque de tir sans trop gager la fatigue de l'équipage : cent pieds (environ trente mètres).

À ce sujet, si la dimension des zones sensibles n'est pas très importante, le temps de traversée de celles-ci à 150 Mph² (environ 240 Km/h) peut être éprouvant. Un aller-retour

¹ Également appelé C47 ou Dakota.

² Mph : miles par heure mais il s'agit ici de miles anglais 1609 m.

N'Djamena-Abéché en DC3 par exemple représente cinq heures trente de vol, dont deux heures quarante-cinq environ étaient effectuées en très basse altitude.

Fin 1978, un ordre écrit a ainsi été donné³ par le chef de l'assistance technique :

« Dans les zones définies journallement, dans lesquelles le risque lié aux tirs de SAM 7 est connu, la hauteur de vol est fixée à un maximum de cent pieds. »

Vous avez dit « très basse altitude » ?

³ Pour la petite histoire : avec copie, pour information, à l'Officier de sécurité des vols du Commandement du Transport aérien militaire.... copie restée sans réponse !

